



Une mobilisation autour du Plan Climat Energie Territorial

Sollicitée pour lancer la démarche Plan Climat Energie Territorial, Danièle Soubeyrand Gery, conseillère régionale, donne le ton : *« Sensibiliser, proposer, croiser les initiatives, les multiplier, AGIR. C'est l'objectif de cette démarche. Cesser de dire le développement durable, mais faire faire du développement durable à des échelles très variées, avec des partenaires multiples mais dans la cohérence. Ce Plan Climat est une volonté des élus de l'Ardèche verte et une demande de la Région. C'est une réflexion-actions prioritaire. »*



Vers un Plan Climat Énergie Territorial

Le Plan Climat se traduira en effet par un programme d'actions visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire aux changements climatiques. La diminution des émissions de gaz à effet de serre passe notamment par la sobriété c'est-à-dire supprimer les gaspillages énergétiques ; l'efficacité c'est-à-dire utiliser moins d'énergie pour un même service ; et enfin le développement des énergies renouvelables.

Un livre Blanc au service du Plan Climat

Pour construire et alimenter ce Plan Climat, un vaste travail de sensibilisation et de concertation a démarré. L'objectif est d'aboutir, en 2010, à la rédaction d'un "LIVRE BLANC" qui regroupera l'ensemble des propositions, idées et remarques recensées sur le territoire.

Une commission Climat Energie

Pour piloter ce Plan Climat, une commission Climat Energie a été créée. Elle regroupe des élus, le Conseil Local de Développement, des associations du territoire et des citoyens. Réunie pour la première fois le 7 septembre 2009 puis régulièrement tous les deux mois, elle alternera un travail de réflexion de fond et une

mise en application concrète sur le territoire de l'Ardèche verte.

Un accompagnement méthodologique par Polénergie

L'association POLENERGIE, Espace Information Energie de l'Ardèche, et son réseau régional IERA ont été missionnés par la Région Rhône-Alpes pour accompagner le Pays Ardèche verte dans la mise en place de son Plan Climat Energie Territorial.

Du concret !

La première application concrète concerne la sensibilisation de tous les publics. Une première série d'ateliers va ainsi se dérouler jusqu'à la fin de l'année 2009. Pédibus, éclairage public, événements éco-responsables, « manger » local..., autant de questions du quotidien qui seront traitées dans ces ateliers « Agissons pour le Climat en Ardèche verte » dont vous trouverez le programme en dernière page.

Parallèlement, le Pays Ardèche verte s'est porté volontaire pour bénéficier d'un diagnostic sur les émissions de gaz à effet de serre du territoire. Une étude initiée par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche avec les 3 Contrats de Développement ardéchois va ainsi mettre en évidence les secteurs d'activités à mobiliser prioritairement dans ce challenge.



Atténuation, adaptation, des exemples à démultiplier dans tous les domaines

Energies et bâtiments

En France, les bâtiments (tertiaire, administratif, résidentiel) sont les plus consommateurs d'énergie. Ils représentent 19% des gaz à effet de serre (GES) dont les 2/3 sont émis par les logements. L'utilisation des énergies renouvelables et la rénovation thermique (isolation) représentent des progrès potentiels considérables.



La Communauté de Communes du Haut Vivarais a mis en place une politique énergétique ambitieuse visant à plus d'autonomie et générant des retombées économiques locales. Après l'installation d'éoliennes, les élus de la Communauté de Communes et des Communes font désormais le choix du bois énergie dans leurs bâtiments publics, à l'image de la commune de St André-en-Vivarais. Pour soulager les communes dans leurs projets, l'étude de faisabilité des chaufferies est portée par la Communauté de Communes. La maîtrise d'ouvrage revient ensuite à la commune.

Au delà de la mise en place des chaufferies, la Communauté de Communes, avec l'aide de FIBOIS Ardèche Drôme et du Pays Ardèche verte, s'investit sur la structuration de la filière bois énergie sur son territoire avec un projet de plateforme collective de stockage. Il a pour but de sécuriser les propriétaires de chaufferies et de faciliter la logistique des opérateurs de bois énergie.



Un exemple de plateforme de stockage de bois énergie

Urbanisme et aménagement

Durant la dernière décennie, la croissance démographique a été de l'ordre de 11% alors que la surface artificialisée a augmenté de plus de 40% en privilégiant les zones périurbaines. Ainsi en 1900, la ville d'Annonay couvrait 80 hectares urbanisés contre 700 hectares aujourd'hui avec un nombre d'habitants équivalent. Ces zones sont gourmandes en surface, en réseaux urbains et bien sûr en énergie. L'éloignement du domicile par rapport au centre implique l'utilisation systématique de la voiture.



Le CAUE de l'Ardèche a initié un programme de formation « Urbanisme durable en Ardèche, des enjeux aux outils », avec l'appui des trois Contrats de Développement et du Parc Naturel Régional. Six thèmes sont ainsi explorés au cours de sessions territorialisées. L'un d'entre eux traite par exemple de l'environnement dans les pratiques d'urbanisme. A Jaujac, le 26 mai 2009, le cabinet d'architecture Tekhnê revenait ainsi sur des exemples d'urbanisme durable dans une ZAC à la Tour-de-Salvagny (69) et dans des quartiers à Châlons-sur-Saône (71) et à Laiz (01). Il conclut très justement « Un quartier durable n'est pas un ensemble de bâtiments dont la qualité environnementale serait assurée ! » La démarche se doit d'être bien plus complète et ambitieuse. Retrouvez les présentations et futures sessions de formation sur le site internet du CAUE de l'Ardèche : www.archi.fr/CAUE07



Déplacements

Le secteur des transports est celui dont les émissions de GES augmentent le plus en France. En 15 ans, les déplacements de personnes ont augmenté de plus de 40%, et à l'heure actuelle, plus d'un déplacement sur 5 est inférieur à 1 km.



Amener les enfants à l'école en voiture. Peu écologique et souvent un casse-tête pour les parents quand il s'agit de se garer ! Parents et élus de la commune de St Paul-en-Jarez, dans le Pilat voisin, se sont pris en main. En janvier 2007, deux lignes de pédibus ont vu le jour. Pour l'instant, une vingtaine d'enfants est accompagnée à pied le matin jusqu'aux écoles de la commune par les parents qui s'organisent à tour de rôle.

Constatant la réussite de l'opération, la mairie cherche à créer de nouvelles lignes de Pédibus.

Autre initiative en matière de déplacements, l'association Ecovoiturons développe le covoiturage en Drôme et Ardèche. Ecovoiturons travaille sur des projets innovants comme celui de la centrale de mobilité du Haut Vivarais. L'association Ecovoiturons s'appuie sur son outil internet ecovoiturons.org. Celui-ci recherche les annonces compatibles avec le trajet proposé par l'internaute, même en faisant un petit détour car le système est dit « intelligent ». L'association fait également un travail de sensibilisation en Drôme et en Ardèche auprès des entreprises, des collectivités, etc...



Agriculture

En France, l'activité agricole est responsable de 19% des émissions de GES. A cela s'ajoutent les émissions liées à la fabrication des intrants et le transport, souvent routiers, des denrées agricoles. L'agriculture disposerait pourtant de nombreux atouts favorables à l'environnement à travers des modes de productions plus économes en énergie et plus durables dans tous les domaines. Les circuits courts de commercialisation sont également une démarche favorable pour le climat.



Le Pays Ardèche verte soutient largement les circuits courts en agriculture. La création de structures collectives de vente impacte l'économie locale en maintenant une activité agricole dynamique. C'est aussi une action pour le climat puisque cela évite que les produits agricoles parcourent des milliers de kilomètres pour être transformés puis vendus. Les points de vente collectif la Main Paysanne et Bionacelle, l'association d'insertion Terre Ferme ou encore l'AMAP Ardèche verte (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) sont autant de structures qui ont organisé, sur le Bassin Annonéen, l'approvisionnement des foyers en produits locaux et majoritairement biologiques.



Espaces verts

Outre leur grande nocivité pour la biodiversité, les engrais et les produits phytosanitaires sont responsables de la majeure partie des émissions de GES dans le domaine des espaces verts. Côté adaptation aux changements climatiques, la place du végétal en ville est importante car les plantes humidifient l'air grâce au phénomène d'évaporation.



La ville d'Annonay a fait le choix d'une gestion raisonnée des espaces verts en rupture avec les pratiques traditionnelles fortes consommatrices d'engrais, de produits polluants et d'eau. Pour tous les types d'espaces verts de la commune, depuis les espaces soignés jusqu'aux espaces naturels, une gestion spécifique a été imaginée. La ville a ainsi choisi des variétés rustiques peu consommatrices d'eau et résistantes aux maladies. Elle met en place des pratiques de fauche tardive et des méthodes préventives de désherbage (paillage, couvre sol). Elle développe également l'usage du désherbage thermique. Les agents techniques de la commune ont suivi des formations pour acquérir ces nouvelles techniques et les aider à changer leurs habitudes de travail.



Gestion des déchets

La mise en décharge et l'incinération - où finissent environ 80% des déchets français ! - sont les modes de traitement qui émettent le plus de GES. L'amélioration des performances de tri et la diminution des déchets produits, sont des leviers d'action importants.



La Communauté de Communes de Vivarhône s'est dotée d'une animatrice environnement. Elle intervient par exemple dans les écoles de Vivarhône à travers trois modules de sensibilisation proposant des jeux sur l'environnement et le tri sélectif et une visite de la déchetterie intercommunale. Près de 380 enfants ont ainsi déjà bénéficié de ces interventions. Elle est également à l'écoute des entreprises, artisans et commerçants de la Communauté de Communes pour les aider à résoudre les problèmes liés à leurs déchets. ■

Agenda des ateliers débats « Agissons en Ardèche verte pour le climat »

JEUDI 22 OCTOBRE 2009

BOUCIEU-LE-ROI (mairie) 20h

Eclairage public et maîtrise de l'énergie

Débat autour des témoignages d'Eric BANC, maire de la commune de Boucieu-le-Roi et du Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche (SDE07).

MARDI 17 NOVEMBRE 2009

SAINT-FELICIEN (maison de l'Ardéchoise) 18h

Evènements éco-responsables

Comment intégrer les enjeux du Développement Durable dans l'organisation d'évènements culturels ou sportifs ? Débat autour des témoignages de l'Ardéchoise et des Epicuriens de service (festival Fest'route à Tournon-sur-Rhône).

MARDI 8 DECEMBRE 2009

QUINTENAS (salle du 3^{ème} âge, place de l'église) 18h

Manger local en Ardèche verte

Faciliter les relations directes entre producteurs et consommateurs pour une agriculture locale préservée et l'accès à des produits sains et respectueux de l'environnement. Débat autour de témoignages (AMAP, point de vente collectif du territoire).

Renseignements pour ces trois évènements:
Syndicat mixte Ardèche verte / 04 75 08 94 30
<http://climat-ardeche-verte.over-blog.com/>

10 autres évènements en Ardèche verte

retrouvez les sur le blog

<http://climat-ardeche-verte.over-blog.com/>

Des formations gratuites pour les agents des collectivités locales organisées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Les 4 piliers du Développement durable, du concept aux actions

Objectifs :

Connaître les enjeux du développement durable aujourd'hui dans les collectivités, délimiter la notion de développement durable, identifier les acteurs, les partenaires et les aides possibles, connaître les démarches possibles de développement durable, mettre en œuvre une réflexion à l'échelle de sa collectivité

Contenu :

Définition des quatre piliers du développement durable, des outils du développement durable
La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des démarches, exemples d'indicateurs, de référentiels et d'outils d'appréciation
L'implication des collectivités aujourd'hui, exemples d'actions innovantes. ■

Durée : 2 jours
Région Annonay :
du 10 au 11 DECEMBRE 2009
Région Valence :
du 26 au 27 NOVEMBRE 2009

Nouvelles techniques écologiques et gestion différenciée des espaces verts

Objectifs :

Comprendre la notion de gestion différenciée, connaître les enjeux et les difficultés de la mise en place, rendre compte de son activité dans le cadre de la gestion différenciée

Contenu :

Classification des espaces
Possibilités et limites d'intervention
Principales méthodes
Plan de charges annuel des travaux, impact écologique, impacts financiers
Mise en place d'essais, analyse et suivi des résultats

Renseignements – inscriptions :

Centre National de la fonction Publique Territoriale
Antenne Drôme Ardèche
Maison des Communes
250 rue du toueur - Ile Girodet
26 500 BOURG LES VALENCE
04 75 82 27 20
drome.ardeche@cnfpt.fr ■

Durée : 3 jours
Région Valence :
du 3 au 5 MAI 2010

Avec le soutien de :

